

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2279>



Motion adoptée par les membres du Conseil d'administration du collège Clavel à Avallon



Comité de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -
Publication date: lundi 22 octobre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les membres du Conseil d'administration du collège *Maurice-Clavel* dénoncent l'aggravation continue (et particulièrement aiguë cette année) des conditions d'accueil des élèves et des conditions de travail des enseignants. A ce jour, les effectifs moyens par classe sont proches de 27 élèves par division. Dans un tel contexte, comment aider les élèves en difficulté ? Ce n'est pas le saupoudrage de quelques heures d'aide individualisée qui permettra d'y parvenir.

Pour cette raison, le Conseil d'administration demande que soient octroyés au collège les moyens nécessaires pour assurer une prise en charge efficace des élèves et mettre en oeuvre une véritable politique de traitement de la difficulté scolaire.

Résultats du vote :

- Votants : 19
 - **Pour : 19**
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0
 - Refus de vote : 2
-